



LE CONTACT



Volume 38- Numéro 3

Site internet : www.spsern.lacsq.org

Novembre 2018

Dans ce numéro :

Petite citation	1
CNESST	1
Session de préparation à la retraite	2
AEP	2
Fonds de solidarité	2



L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry
Présidente

Louise Giroux
Vice-présidente à la
trésorerie et au secrétariat

Louise Damphousse
Vice-présidente aux
relations de travail

Stéphanie Tremblay,
Vice-présidente aux
communications et à la
CNESST

Petite citation

On apprend les choses que l'on vit !

CSST

Les membres sont de plus en plus confrontés à un environnement de travail qui compromet leur santé physique et psychologique. Lorsque le syndicat est informé de la situation, ce qui n'est pas toujours le cas, c'est souvent par l'entremise d'un avis lui indiquant qu'une personne est en arrêt de travail.

Quand il est question de santé physique, comme dans les cas d'invalidité ou d'accident de travail, il est possible de démontrer plus ou moins facilement le lien avec le milieu de travail. Cependant, la démonstration est beaucoup plus difficile à faire dans les cas de santé psychologique. Souvent, le membre n'a pas pris conscience du lien causal entre son travail et sa situation, ou il craint les préjugés. Parfois, il se trouve tout simplement dans l'incapacité de remplir les formulaires et de faire les démonstrations nécessaires à la reconnaissance d'un accident de travail.

Le rôle des syndicats face à cette problématique c'est la PRÉVENTION !

Comment allons-nous y arriver ?

- 1- En installant des affiches originales pour attirer l'attention de toutes et tous sur les facteurs de risques.
- 2- Que les membres communiquent avec l'exécutif syndical pour des questionnements ou pour l'accompagnement dans leur dossier CNESST.

Toutes et tous avons un rôle à jouer dans la prévention, celui d'éviter toute situation à risque pour sa santé physique et mentale. Lorsqu'une personne constate qu'elle est à risque, il est souhaitable qu'elle en informe le syndicat et qu'elle participe activement au processus de prévention.



Session de préparation à la retraite

Il est toujours temps de vous inscrire à la formation à la retraite au Best-Western Plus de Saint-Jérôme, les 26 et 27 avril 2019.

De quelle façon vous inscrire ? En vous rendant sur le site internet de l'AREQ : <http://areq.lacsq.org/>.

Par la suite, vous devez cliquer sur inscription SPR :



Extranet Inscription SPR



Allez sur « **sessions** » et sélectionnez la session de St-Jérôme, ensuite inscrivez-vous. Vous verrez que c'est très facile !

De plus, plusieurs informations circulent sur ce site. N'hésitez pas à le consulter.

BONNE FORMATION!!!

AEP

Une nouvelle cohorte – AEP en service de garde sera offerte dès janvier 2019 aux personnes intéressées par des postes en service de garde.

Il s'agit d'une formation majoritairement en ligne, accompagnée d'un stage.

Si vous avez de l'intérêt, des questions ou souhaitez plus d'informations, téléphonez au 450-566-7587, poste 7650.

Fonds de solidarité

Voici les dates de visites dans vos milieux du conseiller qui s'occupe des fonds de solidarités FTQ :

Prenez note que d'autres dates s'ajouteront dans les prochains Contact.

Décembre 2018 :

4 décembre : École Sainte-Anne

7 décembre : École à l'Unisson

10 décembre : École Mer et Monde et École des Hautbois

12 décembre : École à la Croisée-des-Champs

14 décembre : École aux Quatre Vents.



L'équipe du SPERN

Brigitte B. Louise G. Louise D. et Stéphanie T

